

ÉCOLE MATERNELLE NEUILLY-CRIMOLOIS

~ Compte-rendu du Conseil d'École du 21/10/22 ~

POUR L'ÉCOLE: Mme RENARD, directrice et enseignante PS
Mme DESBOIS, enseignante MS-GS
M. COURANT, enseignant MS-GS (remplaçant Mme HAETTICH)
Mme BOUVIER (DDEN)

Absent excusé : /

POUR LES PARENTS: Représentants élus des parents d'élèves: Mme LALLOZ, Mme BARNOU (titulaires)
Mme BEN NEJMA, (suppléante)

Absents excusés : M. LEMOINE (titulaire), M. BENHATTAB, Mme GHARIB (suppléants)

POUR LA MUNICIPALITÉ: Mme BRETON, adjointe, chargée des affaires scolaires (bibliothèque, santé)

Absent excusé: M. RELOT, maire de Neuilly-Crimolois

➤ **Accueil des membres du Conseil d'école**

• Préambule sur le rôle du Conseil d'École

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école est composé :

De membres « de droit » :

- du directeur de l'école, qui le préside
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

De membres supplémentaires

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment :

- des personnes chargées d'activités sportives et culturelles,
- des personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique,
- de l'équipe médicale scolaire,
- des assistantes sociales,
- des ATSEM,
- des suppléants des représentants d'élèves.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription peut également y assister.

- Résultats des élections

- 1 seule liste s'est présentée : liste d'union
- 162 parents inscrits sur la liste électorale
- 99 votants (61% de participation)
- 20 bulletins blancs ou nuls

Sont élus pour l'année scolaire 2022-2023:

- Mme LALLOZ Manon
 - Mme BARNOU Maéva
 - M. LEMOINE Raphaël
- } **TITULAIRES**

- Mme BEN NEJMA Houria
 - M. BENHATTAB Mohamed
 - Mme GHARIB Mélanie
- } **SUPPLÉANTS**

➤ **Rentrée scolaire**

- Effectifs

PS	MS	GS	TOTAL
28	23	31	82

Une campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2023 aura lieu du 20/10/2022 au 10/11/2022 inclus.

Une liste des enfants de Neuilly nés en 2020 a été demandée à la mairie :

Pour Septembre 2023, il serait prévu :

35 PS, 28 MS, 23 GS (86 élèves, soit une moyenne de 28 élèves par classe).

- Equipe enseignante:

- Emmanuelle RENARD, Directrice: classe des PS (déchargée 1 Lundi/3 par Emmanuelle DUMONT)
- Isabelle DESBOIS: classe de MS-GS
- Frédéric COURANT: classe de MS-GS (remplace Clarisse HAETTICH jusqu'à fin février)

- Répartition pédagogique

	Classe de PS Mme RENARD	Classe de MS-GS de Mme DESBOIS	Classe de MS-GS de Mmes HAETTICH et LARNOY	TOTAL
PS	28			28
MS		12	11	23
GS		15	16	31
TOTAL	28	27	27	82

- ATSEM

		Geneviève	Sandrine	Valérie
LUNDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h30 - 18h30
MARDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h30 - 18h30
MERCREDI		9h00 - 11h00		8h00 - 12h00
JEUDI	matin	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h00 - 18h00
VENDREDI	matin	7h30 - 12h00	8h00 - 12h00	7h30 - 12h00
	après-midi	13h30 - 18h00	13h15 - 17h30	14h00 - 18h00

Geneviève et Valérie travailleront également 15h durant les vacances.

- AESH

1 AESH assure l'accompagnement d'1 élève (1 GS)
- Laure NAISSANT-FERRANT

- APC

A partir de la période 2, de 16h50 à 17h35 sur proposition des enseignants.
Rappel : ces activités ne sont pas obligatoires (accord des parents).
Priorité aux GS dans un premier temps.
4 GS dans la classe de Mme DESBOIS les mardis de la prochaine période
4 GS dans la classe de M. COURANT les vendredis de la prochaine période

- RASED

Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté. Il est composé d'un(e) psychologue scolaire et de professeurs des écoles spécialisés. Il intervient auprès des élèves ayant des difficultés scolaires (au sein de l'école).
Pour l'instant, nous ne bénéficions pas d'enseignant spécialisé.
Nous avons l'aide d'une psychologue scolaire : Mme LOTTIER Véronique

➤ Règlement intérieur

Le même règlement intérieur que l'année dernière est proposé.
Charte de la laïcité annexée : rappel de son importance dans le contexte actuel.
La laïcité est un principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire. Elle est au fondement de notre société et de notre école qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux.

Proposition et adoption du règlement intérieur : Le règlement est adopté pour l'année 2022-2023. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'école.

➤ **Projet d'école et actions programmées**

Le projet d'école a été écrit il y a 2 ans et sera effectif durant 3 années.

Il comporte 3 axes pour lesquels nous avons défini 3 objectifs.

- Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux

Avec comme Objectif : Amélioration de la maîtrise de la langue

- Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante

Avec comme Objectif : Améliorer les relations avec les parents (surtout les plus éloignés de la culture scolaire)

- Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive

Avec comme Objectif : Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité

Chaque objectif sera décliné en plusieurs stratégies.

Actions programmées cette année :

- **Photos de classes** : Lundi 12 Septembre 2022 (environ 618€ de bénéfiques)

Les commandes se sont arrêtées le vendredi 07 Octobre.

La directrice a passé la commande le lundi 10. Réception le 17/10.

- **Nettoyons la nature** : Mardi 27 Septembre avec un partenariat de l'école de gendarmerie. L'objectif de cette action est de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au respect de l'environnement.

Action très positive. L'équipe éducative tient à remercier la municipalité et l'ensemble de l'école de gendarmerie pour l'initiative de cette action et la qualité de l'encadrement.

- **Projet « école du dehors »** : poursuite cette année avec plus de sorties envisagées (1/mois ?)

1ère sortie cette année le 07-10-2022: L'équipe éducative tient à remercier la municipalité pour les nouveaux rondins de bois.

- **Semaine du goût** : du 10 au 14 Octobre : les soupes de toutes les couleurs pour la classe des PS et les œufs pour la classe des MS-GS de Mme DESBOIS

- **Activités "Eveil à la nature"** avec l'association "Latitude 21" pour la classe de PS et la classe de MS-GS de Mme DESBOIS (PS : 1ère séance le 21-11 puis 22/05)

- **Spectacle de Noël** pour les 3 classes à la minoterie : Lundi 05-12-22 (matin pour la classe des PS + 7 MS et après-midi pour les 2 classes de MS-GS)

Nous aurons besoin de parents accompagnateurs (3 le matin, 2 l'après-midi). Un mot sera collé dans les cahiers.

Si plusieurs parents disponibles, un tirage au sort sera effectué.

- **Lectures offertes** à la bibliothèque municipale : 1ère séance le MARDI 13-12-22 (matin)

- **Goûter de Noël** : 16-12-22 (dans la salle des 2 Cèdres) Si le protocole sanitaire reste inchangé, nous redemanderons aux parents d'approvisionner le buffet.

Projet d'achat d'1 livre/enfant (« Lire c'est partir » vente à Dijon le mercredi 30 Novembre 2022)

- **Fabrication d'une "cabane" naturelle** dans la cour de récréation avec les 3 classes de l'école (tressage en osier) : intervention par petits groupes le Lundi 09/01 (ou dans la semaine si le sol est gelé).

Besoin de l'intervention des employés municipaux pour préparer la terre avant (entre le 19 et le 30 Décembre) "plantation".

Activité encadrée par Aurélie Lefevre de l'Arche D'Orée

- **Carnaval** : Mardi 21 Février 2023 (lendemain de la rentrée)

- Intervention pour les 3 classes de l'école (06-03) et **mise en place d'une couveuse** (le 07-03) pour **élevage de poussins** : naissance des poussins prévue le 27/03

Activité encadrée par Aurélie Lefevre de l'Arche D'Orée

- **Kermesse** : Samedi 24 Juin 2023
- **Afforestation** : Mme Breton annonce que l'opération aura lieu cette année le 25 Novembre avec 100 plants.
Nous devons voir avec l'école élémentaire pour l'organisation de la matinée.
- **Festival Balai et Potions** : Mme Breton explique que le festival aura lieu cette année, mais il n'y a pas encore de date définie. Le festival serait plus "orienté" sur les enfants que l'année dernière.
La maternelle pourrait participer de nouveau à la confection d'une pinata.
Voir également une action pour le jumelage avec l'Allemagne.

➤ Hygiène et Sécurité

- la situation sanitaire : nous sommes depuis la rentrée au niveau "socle" (niveau le plus bas)
- plan vigipirate renforcé

PPMS : 2 documents

- 1 PPMS « Attentat-Intrusion »
- 1 PPMS « Risques majeurs »

Les documents seront envoyés à la mairie, aux référents sécurité (gendarmerie Quetigny) ainsi qu'à l'assistant de prévention de la circonscription.

1 exercice a été effectué depuis la rentrée de Septembre :

- exercice incendie (16/09) :

Réussite de l'exercice

L'exercice « attentat-intrusion » est programmé au retour des vacances.

La mairie étudie la possibilité d'installation d'un signal visuel dans les classes pour alerter.

L'adjudant COURBEZ (réfèrent sûreté) viendra à l'école le Lundi 21/11 pour voir avec la directrice la rédaction du PPMS.

La directrice précise que 2 autres exercices seront effectués d'ici la fin de l'année (1 exercice "incendie" et 1 exercice PPMS "risques majeurs"). Ceux-ci seront cette fois inopinés.

➤ Mairie

- Travaux et achats effectués/envisagés :
 - achat de 2 nouveaux vidéo-projecteurs pour les 2 classes de MS-GS + installation sur potence dans 3 classes.
 - achat et installation d'un lave-vaisselle
 - matériel de motricité
- non prévu, mais effectué efficacement: nettoyage du bac à sable + apport sable "propre".
- Préparation de la terre dans la cour de récréation pour plantation de bulbes (les bulbes ont été plantés le vendredi 21/10 par les 3 classes de l'école).

L'équipe tient à remercier la municipalité pour les travaux et achats effectués.

En attente :

- Nettoyage des vitres de l'école : vacances de la Toussaint
- Aménagement salle médecin pour local « ATSEM » : vacances de la Toussaint
- peinture des jeux de cour
- travaux salle informatique

- Changement des rideaux dans 2 classes + salle de motricité
- Peinture du tag dans la cour de récréation

➤ Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2023 et horaires de l'école

Nous avons depuis la rentrée 2018 organisé le temps scolaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours grâce à une demande de dérogation de type 3 (décret n°2017-1108 DU 27 juin 2018).

Cette dérogation (valable 3 ans) arrivant à son terme à la prochaine rentrée scolaire 2023-2024, il appartient à la commune de présenter une nouvelle demande de dérogation: elle doit être effectuée conjointement par le conseil d'école et la commune: M. le Maire de a été récemment destinataire de la part des services de la DSDEN21 d'un courrier à ce sujet. La demande de renouvellement de la dérogation doit parvenir au service de la DSDEN21 **pour le 7 décembre 2022.**

Rappel de l'organisation des votes au sein du Conseil d'Ecole :

Du côté des enseignants : le directeur, tous les enseignants de l'école (même ceux qui travaillent à temps partiel), les remplaçants en exercice dans l'école au moment du conseil d'école, 1 membre du RASED.

Du côté des parents : les parents délégués élus avec un nombre de voix égal au nombre de classes. Les suppléants peuvent être invités mais n'ont le droit de vote que s'ils remplacent un titulaire absent.

Du côté de la mairie : le Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal.

Le DDEN a 1 voix .

L'LEN assiste de droit mais ne participe pas au vote.

Vote du conseil d'école:

	semaine à 4 jours	semaine à 4,5 jours	Abstention
Mairie (1 voix)	X		
Enseignants (3 voix)	XXX		
Délégués de parents d'élèves (3 voix)	XXX		
DDEN (1 voix)	X		
TOTAL	8		

A l'unanimité, le conseil d'école a voté pour un maintien à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2023.

Horaires de l'école: L'équipe enseignante de la maternelle aurait souhaité une modification des horaires de l'école:

Matins: 8h40 - 11h40 (avec ouverture à 8h30)

Après-midis: 13h25 - 16h25 (avec ouverture à 13h15)

Cependant, les collègues de l'école élémentaire ne souhaitent pas de changement.

Donc les horaires resteront inchangés.

➤ Représentants de parents d'élèves

- L'opération «brioches» de 2021 de l'association Parents Team a permis l'achat d'un podium pour la salle de motricité

Remerciements à l'association et à l'ensemble des parents pour leur participation.

Opération renouvelée cette année.

La distribution a eu lieu le mardi 18/10/2022.

- L'association Parents Team souhaiterait savoir comment apporter son aide pour la kermesse: la recherche de lots pour la tombola et l'aide à l'organisation.
- L'association parents Team souhaiterait reconduire l'opération "Galette des rois": Nous fixons une date (soit le Vendredi 13, soit le vendredi 20 Janvier)
La directrice se charge de réserver la salle des 2 Cèdres.
Chaque classe effectuera 2 galettes en classe (achat des ingrédients par l'association).
Les parents d'élèves pourront apporter des boissons.

L'association Parents Team propose son aide dans la recherche de transporteurs pour les différentes sorties, si besoin.

Une opération "Lampions" (ballade contée) est organisée le samedi 22 Octobre (à 18h30).